

Une école sans cours

GENVAL L'École autonome va ouvrir en septembre près de Bruxelles

Ces dernières années se multiplient les écoles dites « alternatives ». Hors des circuits traditionnels, elles tendent à replacer l'enfant au centre de l'apprentissage en le responsabilisant et en lui donnant davantage de liberté.

L'École autonome, qui doit ouvrir en septembre près de Genval, dans le Brabant wallon, s'inscrit dans cette démarche. Ses créateurs, Susan Clynes et Antoine Guenet, ont décidé de s'inspirer du modèle Sudbury, du nom d'une école fondée aux États-Unis il y a 50 ans. Il existe depuis 2010 une école Sudbury à Gand. Le projet de Susan et Antoine est le premier en Belgique francophone.

Le jeune couple a toujours été intéressé par les méthodes alternatives d'apprentissage mais le tournant marquant a été la naissance de leur fille, qui a aujourd'hui cinq ans. « Nous l'avions mise dans une école traditionnelle mais nous nous sommes rendu compte qu'elle ne correspondait pas aux cases où les gens voulaient la mettre », raconte

Antoine.

Le projet de l'École autonome a de quoi en dérouter plus d'un. Pour faire simple, il s'agit d'une école où les enfants font ce qu'ils veulent, ou presque. Pas d'horaires imposés, pas de séparation des âges, pas de professeurs ou de programme de cours, pas de langue privilégiée non plus. Trois à six adultes seront présents pour accompagner.

Il s'agit de faire confiance aux enfants, d'écouter leurs envies, développer leur curiosité et les aider à réaliser leurs projets. Ils peuvent ainsi, s'ils le veulent, créer un potager, un club de clown, ou un atelier philo.

« Si une connaissance est nécessaire et que les enfants y sont confrontés, ils vont l'apprendre » ANTOINE

Les études menées dans les écoles Sudbury montrent qu'en fin de parcours, tous les jeunes savent lire, écrire et compter. « Si une connaissance est nécessaire et que les enfants y sont confrontés, ils vont l'apprendre », assure Antoine. « Les

maths par exemple fascinent les enfants. Ils veulent savoir comment couper une tarte ou combien d'argent de poche il va leur rester ». Tout est dans l'autonomie et la confiance accordée aux enfants.

« Au début, on pensait que les enfants ne voudraient faire que des choses amusantes, mais non. Si un ado veut faire médecine plus tard, il va accepter d'apprendre des choses moins drôles, car il est motivé pour réussir », complète Susan. L'enfant apprend ainsi plus volontiers, car il en a envie.

L'École autonome est aussi une école « démocratique » où chaque décision est prise en concertation. Chacun a une voix, enfant comme adulte. Un apprentissage de la vie en communauté, une notion clef du modèle Sudbury. Déjà 20 enfants, de 4 à 16 ans, sont pré-inscrits à l'École autonome, surtout des Bruxellois. Le minerval coûte 5.000 euros. Susan et Antoine ont hâte d'être à la rentrée. ■

MARIE HAMONEAU

FÉDÉRATION W-B

Pas de reconnaissance officielle

L'École autonome n'est pas reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles, mais les élèves, considérés comme inscrits en instruction en famille

(IEF) devront tout de même passer le CEB, le CE1D et le CE2D. « Ces écoles sont permises par la Constitution et il existe déjà toute une série d'écoles privées non reconnues, qui ne remplissent pas toutes les conditions pour être officiellement reconnues mais qui assument ce choix, indique le cabinet de la

ministre de l'enseignement Marie-Martine Schyns (CDH). La seule obligation est que l'enfant reçoive un enseignement. Cette pédagogie dite alternative se base beaucoup sur l'autonomie de l'enfant. Dans le réseau officiel aussi, nous travaillons pour qu'il y ait plus d'autonomie dans les établissements ».